

## **L'intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence : volet gestion de la concertation**

### **Responsable du cours :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement de Québec.

### **Clientèle cible :**

Gestionnaires des organismes et établissements qui, dans le plan des mesures d'urgence de l'organisation, sont appelés à prendre des décisions impliquant l'organisation.

### **Restrictions quant aux participants :**

Formation destinée aux employés du réseau de la santé et des services sociaux.

### **Description du cours :**

*Durée : 1 Jour*

La session est une introduction aux éléments fondamentaux de l'intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence abordée sous l'angle de la gestion. La concertation entre les établissements, ressources et organismes est une des clés du succès de cette intervention. C'est la raison pour laquelle nous avons retenu ce titre. Cette session d'introduction vise à :

- développer une compréhension commune de l'organisation et du fonctionnement des mesures d'urgence aux niveaux municipal, régional et provincial;
- sensibiliser les décideurs aux conditions de concertation et de coordination intersectorielles et interorganisationnelles;
- identifier des façons de favoriser la concertation et la coordination entre tous les partenaires.

### **Objectifs du cours :**

La session est développée sur 8 modules :

- Module 1- Les sinistres : une réalité
- Module 2- Les mesures d'urgence : un contexte d'intervention particulier

- Module 3- Le plan régional des mesures d'urgence du réseau de la santé et des services sociaux
- Module 4- Processus d'adaptation de planification des mesures d'urgence de mon organisation
- Module 5- Principes de gestion dans le cadre des mesures d'urgence
- Module 6- La réaction des sinistrés
- Module 7- La gestion du stress en situation de sinistre
- Module 8- La formation des intervenants

**Cours préalables :**

Diplôme et expérience requis pour exercer l'emploi.

**Genre de formation :**

Approches multiples : magistrale, exercices théoriques, partage d'expérience pratiques, jeux de rôles.

**Taille de la classe :**

Environ 20 participants

**Emplacement du cours:**

Formations dispensées dans les régions sociosanitaires

**Disponibilité du cours :**

Selon la planification effectuée par chaque région sociosanitaires

**Frais :**

Nil

**Point d'accès:**

Patrice Guyard  
 Ministère de la Santé et des Services sociaux  
 Coordination ministérielle en sécurité civile  
 1075, chemin Ste-Foy- 14<sup>e</sup> étage  
 Québec, (Québec) G1S 2M1  
 N<sup>o</sup> Téléphone : (418) 266-7000  
 N<sup>o</sup> Télécopieur : (418) 266-7150